Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 71 (1942)

Heft: 6

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE. No 6. 15 avril 1942.

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.**; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le ***Bulletin pédagogique*** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le ***Faisceau mutualiste*** paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. *Partie officielle. — Partie non officielle : Où en sommes-nous avec l'électricité ? — Protégeons nos oiseaux. — Deux actions qui se complètent : L'aide à l'enfance et l'extension des cultures. — Partie pratique : L'instruction civique. — Comment rendre pratique, vivant, concret l'enseignement de l'instruction civique ? — Si vous l'ignorez, apprenez que... — Education. — Il faut si peu. — La valeur du sommeil. — Paroles de Gotthelf. — Pour l'avenir de nos enfants. — 51e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active, à Rorschach. — Cours d'hygiène mentale de l'enfance. — Achetez les cartes de Pro Infirmis. — La radio à l'école. — Bibliographies. — Chorale des instituteurs du IVe arrondissement. — Société des institutrices.*

Partie officielle

Le Corps enseignant du Ve arrondissement (Duvillard y compris) est convoqué en conférence d'arrondissement pour le

Mercredi, 6 mai, à 9 heures, à Bulle,

au 1er étage de l'école des filles, salle de Mlle G. Pasquier.

Ordre du jour.

1. Aperçu des examens officiels du printemps.
2. Programme pour l'année scolaire 1942-43. Plan I de Mgr Dévaud.
3. Causerie de M. Progin, instituteur, à Châtel-St-Denis, sur l'enseignement des fractions ordinaires.

4. Cours de gymnastique.
5. Réunion de la Société d'Education du 20 mai.
6. Chorale des instituteurs.
7. Caisse de retraite et Association du Corps enseignant.
8. Divers.

Dîner en commun.

L. MAILLARD,
inspecteur des écoles.

Partie non officielle

Où en sommes-nous avec l'électricité ?

Les restrictions apportées à la consommation d'énergie électrique ont ouvert les yeux de maints confédérés et nombreux sont maintenant ceux qui comprennent la nécessité du programme d'extension de nos usines génératrices. Il n'y a pas longtemps encore, on pouvait entendre soutenir que notre politique de développement de l'électricité était vouée à un échec et que des usines comme celles de l'Etzel et de la Dixence ne parviendraient jamais à écouler toute l'énergie qu'elles étaient capables de produire. Or, les événements se sont chargés de donner à ces prophéties le plus formel des démentis. Que serions-nous devenus, en effet, si l'on avait écouté les conseils de ceux qui prétendaient les électriciens atteints de folie des grandeurs ? Où en serions-nous si, de 1914 à 1939, la puissance de nos usines n'avait pas augmenté d'un million et demi de kilowatts et si leur production n'avait pas passé de 1 milliard à 7,2 milliards de kilowattheures ? Que serait-il advenu de notre industrie ? Et de nos chemins de fer que bien des pays nous envient et grâce à l'électrification desquels nous pouvons consacrer à d'autres usages des centaines de milliers de tonnes de charbon ?

Or, on constate que, souvent, ce sont ces mêmes pessimistes de jadis qui sont aujourd'hui les partisans les plus convaincus d'un programme d'envergure devant nous permettre d'affronter l'avenir avec moins d'appréhension. Mais aujourd'hui, ils ont raison et un examen approfondi de notre économie nationale au cours des trente dernières années en fournit la meilleure preuve.

Aussi le plan décennal qui vient d'être élaboré par la Commission d'étude de l'Union des Centrales suisses et de l'Association suisse des électriciens, les deux grands organismes de l'électricité dans notre pays, mérite-t-il une sympathie toute particulière. Car il ne faut plus s'y méprendre : même abstraction faite des conditions spéciales créées actuellement par la guerre, la consommation d'électricité continuera à s'accroître. Il est même probable que ce développement sera supérieur à celui auquel on avait pensé il y a quelques